

QUESTIONS RECUES

Quel est l'historique de la FédéGN, de quand date t'elle?

25 ans

Dépôt JO 03/1996

Projet date de 1994

Liée à la FFJDR au niveau des dates de création

Petite association de 15 -20 membres sans internet.

CA se réunissait en physique tous les 15 jours.

Projets menés :

- Définition du rôle (défense de la communauté ? promotion ?)
- Ressources à proposer aux associations et aux GNistes
- Assurance
- Représentation devant les pouvoirs publics
- Axe Jeunesse

Depuis 2018, il y a également des membres individuels en plus des associations

Moment charnière suite aux derniers grands chantiers

Redéfinition du projet associatif en cours et projection sur l'avenir et notre rôle

Plus de clarté et de transparence

Combien de membre y a t'il à la FédéGN

Aux alentours de 200 associations et 4 000 membres individuels, sur des temps normaux

Dû au Covid, 140 associations membres et environ 1500 membres individuels

Y aura t'il cette année un festival des films de Gn court ?

Il a été prévu un festival type « Best-Of » du fait du peu de GN ou de films réalisés du fait des conditions sanitaires.

Il sera lancé courant Janvier 2022

Y a-t-il une date de fin pour l'enquête de l'IGSER ?

Suite aux agressions et situation de harcèlements sexistes et sexuels dans le monde du GN, nous avons contacté notre ministère (Marlène Schiappa) puis après avoir été « baladé » il est arrivé à l'IGSER pour mener une enquête. Nous avons été contacté en Octobre afin d'avoir un historique sur la FédéGN et des questions liés à la communauté et notre projet associatif.

Yannick Mahalimby et Stéphane Gesquière ont eu un entretien ainsi que d'autres personnes de la communauté.

L'idée est de dresser un rapport et de proposer des outils afin de lutter contre ces situations, tout en restant dans notre rôle puisque nous ne sommes pas association délégataire de l'Etat.

Les enquêteurs seront présent pendant l'AG en tant qu'observateur.

La date de fin sera donc celle du rapport.

Est-ce que la FédéGN a déjà pris des décisions ou des actions suite à l'enquête ?

Le travail sur les agressions sexistes et sexuelles est permanent au sein du CA.

Des nouvelles fonctions au sein du CA ont été réfléchies avec de nouvelles forces vives qui apporteront leurs compétences.

Nous attendons en revanche le rapport pour avancer véritablement dans le cadre légal qui nous sera proposé.

Suite à toutes les affaires de violences et sexistes et sexuelles dans le monde du GN qui ont été mises sous le tapis durant des années par la fédéGN, celle-ci a-t-elle enfin décidé de mettre en place une parité obligatoire dans le CA ?

Des accompagnements et des aides ont été faites pour les affaires qui nous ont été remontées, mais sont restées dans le cadre du secret.

La parité du CA obligatoire n'a pas été décidée sous cette forme, mais la volonté du CA est de chercher un maximum de diversification au niveau de la FédéGN. Nous restons aussi tributaire des propositions des volontaires.

Nous avons lancé un travail pour recruter de nouvelles forces vives, par de la présence, des échanges, des questionnaires.

Il faudra le renouveler pour continuer dans ce sens.

En complément de cette première question : suite au désastre qu'a été le pôle déontologie (manque de temps, ressources, pression sur le pôle, non respect de ses décisions), la fédéGN a-t-elle pris la décision de recréer une commission indépendante et dont les préconisations seraient appliquées par la fédéGN de manière immédiate et sans modification ?

Nous n'allons pas revenir sur l'historique de ce pôle.

Les décisions prises par la commission ont été appliquées. Un manque de communication envers les anciens membres de cette commission qui était démissionnaire est sûrement à noter.

Il y a des propositions d'une étude et d'une enquête interne afin d'avoir une réponse concrète et publique à apporter sur ce sujet.

Notre objectif n'est pas de recréer une commission de ce type, et nous attendons le rapport de l'IGSER pour s'assurer de créer le bon outil/organe pour intervenir dès que nécessaire.

De manière générale, la fédéGN a-t-elle décidé d'empêcher les auteurs de violences sexistes et sexuelles de continuer à faire des victimes en permettant l'accès à une liste des joueurs qui ont fait l'état d'un ou plusieurs témoignages de la part de joueuses ? Une telle liste pouvant rester confidentielle et les associations ayant alors à donner la liste des membres ou participants à leurs événements à la fédéGN pour que celle-ci recoupe les informations et prévienne les associations si le nom d'une ou plusieurs ressortait de cette liste.

La réponse à cette liste aurait pu être l'assurance, en refusant l'assurance sur une personne qui aurait été déclaré agresseur.

Il est impossible en revanche de délivrer des informations complètes et de conservation de données à cause de la RGPD.

Nous attendons aussi le rapport de l'IGSER afin de voir quels droits sont les nôtres

Combien y a-t-il déjà de professionnel partenaire de la FédéGN ? Comment devenir partenaire ?

23 partenaires, dont des escapes virtuels, costumes, FX, airsoft, banque Crédit Mutuel

Un partenariat avec MonGN lorsqu'ils ont créés Larplace en terme de communication

Pour devenir partenaire, il suffit de nous contacter (numéro vert ou permanent@fedegn.org) pour définir le périmètre et les accords profitables au deux.

Les dernières décisions gouvernementales concernant la crise sanitaire ont-elles eu un impact sur notre activité ?

Les dernières n'ont pas changés grand-chose en dehors du port du masque même si pass sanitaire.

Je n'ai qu'une seule question, en tant que membre fedeGN par l'assoc Sunao, et aussi Primat EL : Alexandre Tamé s'est engagé à mettre en ligne une plateforme wordpress dédiée à l'EL (cf mail de Stephane Gesquière). J'ai, en accord avec les autres Primats EL, fournis le "template" nécessaire (ce qui était demandé) pour finaliser la mise en ligne "de base"

Question : QUAND ce module sera-t-il opérationnel ? QUAND aurons-nous les codes pour publier sur cette plateforme ?

La question a été posée il y a 2 mois

Il y a eu une réunion entre le bureau de la FédéGN et les représentants d'Escrime Ludique. Il avait été dit que courant 2022, une page allait être créée et sera animée par les représentants d'Escrime Ludique.

Elle a finalement été créée et est accessible

Apparemment il manquerait les codes d'accès qui serait envoyés sous une semaine

Que faites vous avec le Paintball ? Quels sont les liens ?

Nous avons un membre du CA en charge, non présent ce jour.

Une page facebook a été dédiée

Nous mettons des ressources sur les utilisations des lanceurs, le covid etc...

Nous avons été présent pour défendre le paintball lors de la commission parlementaire sur les armes à feu concernant la catégorisation.

Tommy Grousset est en charge et à rédiger et mis à jour des fiches techniques.
Il est discussion avec la Fédération de Paintball afin de trouver aussi des synergies entre les activités.

Y a-t-il des stages Escrime Ludique payant qui n'aurait débouché sur rien?

Il y en a eu 4 avec le FFE qui ont débouchés sur un diplôme interne (Animateur Escrime Ludique) à la FédéGN, pour ceux qui ont réussi l'examen après la participation

Certains ont utilisés ce diplôme pour leur activité associative.

Cela fait 2 ans qu'il n'y a pas de stages.

Nous espérons pouvoir en organiser 1 à 2 en 2022.

Il y a eu un stage à Bordeaux qui n'a pas pu avoir lieu mais qui sera reprogrammé dès que possible et fait parti de ceux de 2022.

Le coût du stage varie en fonction de l'hébergement. Si l'on venait de la Fédégn, cette participation aux frais observé était entre 150 à 180 € pour un stage de 2 jours + hébergement + nourriture.